

virulente n'a pas lieu, ces diverses substances sont évidemment nulles lorsque le chancre existe. Signalons, en terminant, l'acide phénique, agent qui, au rapport même de l'une de nos plus grandes illustrations scientifiques (1), serait capable de neutraliser un certain nombre de virus, et particulièrement le virus syphilitique; mais aucun fait n'a jusqu'ici justifié cette manière de voir.

La question de savoir jusques à quand il est possible de neutraliser sur place le virus syphilitique est des plus importantes. Si cet agent ne se comportait pas autrement que les virus de la rage, de la morve, de la vaccine, ou même les venins, tels que celui de la vipère, toute précaution préventive serait inutile. En effet, Renault (d'Alfort), ayant cautérisé la plaie d'inoculation quelques heures et même une heure après l'insertion de la matière virulente de la morve ou de la clavelée, n'empêcha pas le développement de ces maladies. Bousquet et E. Rousseau ont fait des observations analogues : le premier, relativement à la vaccine; le second, par l'inoculation du venin de la vipère. Toutefois Sigmund a établi par des recherches expérimentales et par l'observation clinique, que la cautérisation du point prétendu contaminé est suivie de succès peu contestables, à la condition qu'elle soit pratiquée dans les premiers jours qui suivent le contact impur. Ainsi, l'absorption du virus syphilitique, semblable en cela au virus charbonneux, ne serait pas immédiate. C'est un sujet sur lequel nous reviendrons à propos du traitement.

Ces moyens, nous l'avons déjà dit, ne sont nullement des préservatifs certains, ils n'ont d'autre action que de diminuer les chances d'infection de tout individu qui s'expose à contracter la syphilis. On a encore indiqué des mesures dont il est à peine nécessaire de faire mention, je veux parler de la vaccination syphilitique et de la syphilisation préventive. La première de ces méthodes préservatrices, qui consiste à inoculer le sang pris au voisinage d'accidents tertiaires, fut proposée autrefois par Diday; mais elle a été depuis abandonnée par son auteur même, et jamais personne, que je sache, n'a songé à la mettre en pratique. La syphilisation préventive n'a pas eu un plus grand succès. Plus loin nous parlerons de la syphilisation curative.

CHAPITRE II

THÉRAPIE.

§ 1. — Des diverses méthodes de traitement employées jusqu'à nos jours.

TRAITEMENT RATIONNEL OU MÉTHODIQUE.

Les premières manifestations de l'épidémie syphilitique du xv^e siècle, ayant été pour les médecins de cette époque une véritable surprise, ne furent nulle-

(1) Chevreul, *Considérations sur l'histoire de la partie de la médecine qui concerne la prescription des remèdes*, Paris, 1865.

ment traitées. Il était honteux pour le praticien de s'occuper d'une semblable maladie. Mais, disons-le, l'abstention avait plus particulièrement sa cause dans l'ignorance complète d'un mal nouveau, inconnu d'Hippocrate, de Galien et d'Avicenne. « Les savants, raconte Gaspard Torella, évitaient de traiter cette maladie, étant persuadés qu'ils n'y entendaient rien eux-mêmes.... Car, ajoute le même auteur, comme cet étrange mal n'avait jamais été vu de notre temps, personne, quelque habile, quelque expérimenté qu'il fût, ne pouvait le traiter suivant les règles de l'art... C'est pourquoi les droguistes, les herboristes, toutes sortes d'artisans, de vagabonds imposteurs, se vantent encore, en ce temps-ci, de guérir parfaitement la vérole (1). » Dans ces conditions, des remèdes aussi singuliers que dangereux furent employés; l'abus même devint tel, le mal allant du reste en croissant, que les médecins eurent enfin honte de manquer à leur devoir, et ainsi, fait remarquer Astruc, la honte plutôt que l'espérance de réussir leur fit entreprendre de traiter ce fléau. Guidés par les idées théoriques de l'époque (2), ils instituèrent un traitement à la fois rationnel et méthodique. Une grande diète, un régime très-sain, composé d'aliments faciles à digérer, voilà pour l'hygiène. Des saignées (3) proportionnées à l'âge, aux forces et au tempérament des malades; des sangsues ou des ventouses, des laxatifs, des minoratifs, des apozèmes faits de suc purifiés de chicorée sauvage, de buglosse, etc.; des sirops composés des mêmes suc, du petit-lait; tels étaient, en même temps que des bains et des onctions faites avec des liniments divers ou simplement avec des substances grasses, les moyens qui composaient la thérapeutique de la syphilis. Ajoutons à ces moyens, lorsque la maladie était rebelle, la sudation dans des étuves ou encore dans un four médiocrement chaud, moyen auquel Gaspard Torella accordait la préférence quand il s'agissait de guérir les douleurs et les pustules. Quelques médecins, en petit nombre il est vrai, faisaient usage de la décoction ou de l'infusion de vipère, d'autres enfin recouraient fréquemment à l'application d'un cautère sur la tête, au bras, ou à la jambe.

Cependant, dès cette époque commence aussi l'emploi d'un médicament qui deviendra célèbre dans l'histoire de la syphilis, je veux parler du mercure. Introduit dans la thérapeutique par les Arabes (Rhasès, Avicenne, Mésué, etc.), cet agent était employé contre les poux, la gale, l'impétigo, le *malum mortuum* (Théodoric), sorte de lèpre, et autres éruptions cutanées (4). L'analogie, naturellement, conduisit à s'en servir pour combattre les éruptions syphilitiques. Nourris des auteurs de l'antiquité, les premiers syphiligraphes suivirent en cela le précepte de Celse, qui recommande, dans le cas de l'apparition d'un mal inconnu, d'examiner de quelle maladie ce mal approche le plus, et de

(1) Voyez *Aphrodisiacus*, t. I. — Comparez : Wendelin Hock, *Tract. de morbo gallico*, cap. 1. — Jean Almenar, *De lue venerea*. Pavie, 1516. — Ulrich de Hutten, *De curatione morbi gallici per administrat. ligni quainci*, cap. 1 et II, 1519.

(2) Consultez dans l'*Aphrodisiacus* de Luisinus les traités de Nicol. Leoniceus, Conrad Gillinus, G. Torella, Seb. Aquilanus, Jac. Catanée, Wendel, Hock, Bened. Victorius. — Voyez le traité cité d'Astruc, t. II, p. 78.

(3) Consultez : Antonii Benivenii, *De morbo gallico tractatus*, etc. (*Aphrod.*, t. I, p. 401). — Leonardi Botalli, Astensis, *medici regii, Luis venereae curandae ratio* (*Aphrodisiacus*, t. II, p. 865).

(4) C'est des Arabes que vient, en effet, l'onguent sarazin dont la formule se trouve dans Guy de Chauliac. (*Chirurgia magna Tractatus*, doct. 1, c. 3).

tenter des remèdes semblables à ceux qui ont guéri plusieurs fois un mal approchant. C'est ainsi que Conrad Gilinus (1497), J. Widmann (1), Torella, Sebastianus Aquilanus, Ant. Benivenius, Wend. Hock, J. Catanée, Angelus Bologninus, et d'autres encore, furent conduits à proposer divers onguents mercuriels ; mais Bérenger de Carpi et Jean de Vigo sont les deux grands promoteurs de la médication par le mercure. Tout d'abord on redoutait les effets de cet agent, et les doses employées étaient assez faibles : c'est à peine s'il entraient un quarantième de mercure dans l'onguent dont Gaspard Torella faisait usage (2). Les onguents dont se servaient les médecins de la même époque renfermaient un quatorzième ou même un huitième de la substance. Les empiriques avaient également recours au mercure ; mais, moins retenus par la crainte de nuire, ils contribuèrent peu à peu, par leurs excès, à jeter du discrédit sur ce médicament. Effectivement, les malades, accablés de frictions fortes et répétées, périssaient quelquefois par le fait du remède (3), et ceux qui avaient assez de force ou de bonheur pour résister à sa violence restaient épuisés par la salivation, la diarrhée, les ulcères de la bouche, etc., ou ne recouvraient la santé qu'après bien du temps et après des souffrances longues et inexprimables.

Le remède devint bientôt pire que le mal, et la méthode tomba en discrédit, ce à quoi contribua encore la découverte d'un médicament nouveau, le gayac (1517). Dès lors commence en réalité, sur les avantages et les inconvénients des préparations mercurielles, la fameuse discussion qui s'est continuée jusqu'à nous, et qui a reçu tout récemment une impulsion nouvelle. Au xvi^e siècle, comme de nos jours, on ne se contentait pas de signaler les dangers du mercure : quelquefois on accusait cet agent de produire les manifestations les plus graves de la syphilis ; sinon, on le regardait comme pouvant en être l'occasion. « Occasiones tumorum proveniunt a visceribus affectis, écrit Fallope (4), sed, ut in pluribus, post inunctionem hydrargyri, qui non sanarit aegros..... Cum inungantur partes illae, imbecilles redduntur, et morbus petit loca illa. » Le passage suivant d'Ulrich de Hutten indique assez l'abus que l'on faisait de ce médicament : « L'onguent, dit-il, causait une si abondante salivation, qu'on était en danger de perdre les dents, si on n'avait l'attention de prévenir ces accidents. Le gosier, la langue et le palais s'ulcéraient ; les gencives s'enflaient, les dents branlaient, il coulait de la bouche, sans relâche, une bave très-puante. » Cet autre, de Rabelais, n'est pas moins explicite : « Que diray-je des pauvres verollez et goutteux ? Quantes fois nous les avons vus à l'heure qu'ilz estoient bien oingt et engressez à point, et le visaige leur reluisoit comme

(1) J. Widmann dictus Meichinger, *Tractatus de pustulis quae vulgato nomine dicuntur Mal de Franzos*. Argentorati, 1497. — Voyez, pour les autres auteurs, l'*Aphrodisiacus* de Luisinus.

(2) Gaspard Torella, quoique partisan du mercure, attribue la mort de César Borgia et celle de son frère à l'abus de ce médicament (*Aphrod.*, t. II, p. 528).

(3) Les fumigations de cinabre, qui étaient aussi usitées dès cette époque, n'étaient pas non plus sans danger, ainsi que l'indique ce passage de Jean Bénédicte : *Suadeo ut caveas ab empiricorum suffimigiis, in quibus ponitur cinnabaris, tanquam a praesentissimo veneno, et cujus ego fumo vidi periisse quemdam nobilissimum pictorem Bononiae, et mulierem devenisse ad apoplexiam. (De morbo gallico libellus, cap. iv, De cura morbi gallici, p. 182.)*

(4) *De morbo gallico (Aphrodisiacus, p. 826).*

la claveure d'un charnier, et les dents leur tressailloient, comme font les marches d'un clavier d'orgues ou d'espinettes quand on joue dessus, et que le gosier leur escumoit comme à un verrat que les vaultres ont acculé entre les toiles. »

Au xvi^e siècle donc régnaient déjà la doctrine mercurialiste et la doctrine antimercurelle. A cette époque aussi on traitait la syphilis par les méthodes ordinaires de traitement des autres maladies, et quelque peu par l'expectation et la diète : c'est dire qu'on y trouve, du moins en germe, les divers procédés thérapeutiques dont nous aurons à parler plus loin.

TRAITEMENT PAR LES BOIS SUDORIFIQUES, TRAITEMENT VÉGÉTAL.

Le traitement par les bois sudorifiques marque une période de relâche et de réaction salutaire contre les excès et les conséquences fâcheuses du traitement mercuriel. Ulrich de Hutten raconte comme il suit la découverte du gayac, le plus célèbre de tous les bois sudorifiques employés à la curation de la syphilis : « Un gentilhomme espagnol, trésorier d'une province (Hispaniola), étant fort malade de la vérole, apprit d'un habitant du pays le remède dont il devait se servir, et fut le premier qui l'apporta, craignant cependant qu'il n'eût pas la même vertu qu'il avoit dans cette isle. » Cette version semble faire allusion à Gonzalo Fernandez de Oviedo y Valdez ; mais néanmoins on est loin d'être d'accord sur le nom de celui à qui l'on doit l'importation du bois de gayac, et sur la date de cette importation. Je ne chercherai pas à débrouiller ce point de l'histoire du gayac (1). Ce qui est certain, c'est que le gayac, connu en Espagne dès l'année 1508, au rapport de Delgado, se répandit seulement vers les années 1517 et 1518 en Italie et en Allemagne (2).

Peu de remèdes devinrent aussi rapidement populaires. On publia bientôt par toute l'Europe que le mal de Naples pouvait enfin guérir à l'aide d'une drogue que fournissait l'Amérique, et dès lors le peuple, qui fait d'étranges confusions dans ses chroniques, se persuada que le remède et le mal avaient dû tirer leur origine du même pays, ce qui, sans doute, contribua à affermir l'idée de l'importation américaine de la syphilis. Des cures nombreuses, dont se portaient garants les médecins de cette époque, vinrent du reste légitimer la faveur accordée au gayac. Ulrich de Hutten et son ami Érasme lui furent redevables, après Oviedo, d'une guérison que n'avaient pu produire les

(1) On consultera avec avantage, sur l'histoire du gayac, les notes de Bosquillon à sa traduction du *Traité de la gonorrhée virulente et de la maladie vénérienne*, de Benj. Bell, t. II, p. 395. Paris, 1802 ; — celles de Potton, dans sa traduction du livre du chevalier Ulrich de Hutten sur la maladie française. Paris, 1865, — et enfin un intéressant feuillet inséré par J.-M. Guardia dans le n^o 49, p. 741, de la *Gazette médicale de Paris*, année 1865.

(2) A ce sujet et sur la médication par le gayac, consultez : Delgado, *Del modo di adoperare il legno sancto d'India occidentale, ovvero del modo che si guarisce il mal francioso, e ogni male incurabile*. Venise, 1529, in-4^o. — Nicolas Poll, *De cura morbi gallici per lignum guayacanum*, dans *Aphrodisiacus*, t. I, p. 242. — Léon Schmauss, *De morbo gallico tractatus*, Salisburgae, 1518, et *Aphrod.*, t. I, p. 383. — Ulrich de Hutten, *De morbi gallici curatione per administrationem ligni guajaci*, dans *Aphrodisiacus*, t. I, p. 275. Tr. fr. par Potton. Paris, 1865. — Gonzalo Fernandez de Oviedo y Valdez, *Del palo guayacano, o del palo santo*, 1552, tiré de *Natural y general historia de las Indias*. Séville. Nouv. édit. Salamanque, 1557 ; trad. lat. dans *Aphrod.*, t. I, p. 355.

onctions mercurielles. Le premier principalement aida beaucoup à la propagation de ce remède par la publication d'un traité spécial. Musa Brassavole, Nic. Massa, Fracastor, Fernel (1) au xvi^e siècle; Valsalva, Morgagni et Boerhaave au xviii^e, prétendent avoir eu l'occasion de constater ses bons effets.

Avant d'être administré, le gayac subissait diverses sortes de préparations. « La manière la plus ordinaire, autrefois, de préparer la décoction de gayac, dit Astruc (2), était de faire infuser pendant vingt-quatre heures, dans un pot de terre neuf et dans huit, dix ou douze livres d'eau, une livre de ce bois, coupé menu ou bien râpé : ayant bien bouché le vaisseau, on faisait bouillir la décoction, au bain-marie, sur un feu doux, mais égal, jusqu'à la diminution du quart, du tiers ou de la moitié, suivant qu'on voulait une décoction plus ou moins forte, eu égard aux forces et au tempérament du malade, et à la violence de la maladie. La décoction étant refroidie, on la passait et on la gardait dans des bouteilles de verre bien bouchées; sur le bois qui restait dans le pot de terre, on versait de nouveau pareille quantité d'eau que l'on faisait encore bouillir à un feu doux, jusqu'à la diminution du quart. Cette seconde décoction, que l'on appelait *Bocket*, étant passée se gardait aussi dans des bouteilles de verre. La première décoction était employée comme remède, et l'autre comme boisson ordinaire..... Quand la décoction était prête, et que le malade avait été doucement purgé et tenu à une nourriture légère depuis quelques jours, on le renfermait dans une chambre qui fût chaude par son exposition, ou qu'on avait soin d'échauffer, et qu'on tenait bien calfeutrée pour empêcher l'air et le froid d'y entrer. On lui donnait, de grand matin, dans son lit, un verre de la première décoction chaude, d'environ huit ou dix onces, et, après l'avoir bien couvert, on le faisait suer deux ou trois heures; après qu'on l'avait essuyé, quatre heures au moins après la prise de la décoction, on lui donnait deux ou trois onces de biscuit, avec quelques raisins secs, ou quelques amandes, ou quelques pistaches; on le laissait boire abondamment de la seconde décoction; quatre heures après, il prenait un autre verre de la première décoction, contenant huit ou dix onces, suait pendant trois heures, comme la première fois; après avoir été essuyé, il mangeait de même deux ou trois onces de biscuit, etc., buvait quelques verres de la seconde décoction. Si le malade était trop délicat, trop maigre, trop faible, pour soutenir une si rigoureuse abstinence, on lui donnait un peu plus de pain, de raisins, ou un massépain, ou un bouillon de poulet, même, quelques jours après, le quart ou la moitié d'un poulet rôti ou bouilli, sans sel. On suivait cette méthode pendant quinze jours; durant ce temps-là, si le ventre n'était pas libre, on donnait un lavement émollient, de deux en deux ou de trois en trois jours; après les premiers quinze jours, on purgeait doucement le malade avec la moelle de casse, la manne, les tamarins, etc., et il ne buvait, le jour de la purgation, que de la seconde décoction. On recommençait ensuite le même traitement jusqu'au trentième ou quaran-

(1) Ant. Musa Brassavole, *De morbo gallico liber* (*Aphrod.*, t. 1, p. 658). — Nicolas Massa, *De morbo gallico liber*, Venetiis, 1563, et *Aphrod.*, t. 1, p. 39. — Hier. Fracastor, *De morbo gallico poematum*, lib. III (*Aphrod.*, t. 1, p. 183). — Jean Fernel, *De lue venerea dialogus* (*Aphrod.*, p. 610). — Antonius Gallus, *De ligno sancto non permiscendo opus* (*Aphrod.*, t. 1, p. 455).

(2) Astruc, t. II, p. 95, édit. de Louis. Paris, 1777.

tième jour; mais on donnait un peu plus de nourriture, en augmentant insensiblement. Si le malade, après vingt-cinq ou trente jours, se trouvait avoir assez de forces, on lui permettait, quand il ne suait pas, de se lever, de se promener dans la chambre, bien vêtu. Enfin on le purgeait de nouveau sur la fin du traitement; il pouvait alors sortir de la chambre, non pas pour s'exposer au plein air, mais pour aller dans une autre chambre, jusqu'à ce qu'il fût en état de soutenir l'impression de l'air, car il ne fallait pas changer de régime tout d'un coup, mais il fallait que le malade s'accoutumât peu à peu à reprendre le train de vie ordinaire, durant un mois entier, pendant lequel il gardait encore le régime, ne buvait point de vin, usait de la seconde décoction pour la boisson ordinaire. » Dans ce mode d'emploi du bois de gayac, à notre sens, la préparation à laquelle était soumis le malade, le régime sévère auquel il était maintenu, contribuaient au moins autant que le remède à amener la guérison. Du reste, la forme différente sous laquelle on prescrit encore le gayac aujourd'hui explique suffisamment la diversité d'action.

Un autre bois, venant également des Indes, mais, suivant Astruc, différent du précédent, fut employé en même temps que ce dernier. En France, où ce bois, dit bois saint, jouissait d'une grande réputation, malades et médecins n'en parlaient qu'avec une pieuse admiration. O saint bois! disait dans l'une de ses oraisons un patient qui se trouvait soulagé, sinon guéri, par les effets de cet heureux médicament; ô saint bois, n'es-tu pas au propre le bois béni de la croix du bon larron? Comme ces bois étaient fort chers, on leur substitua peu à peu, mais sans succès, les bois d'ébène, de coudrier, de buis, et surtout le bois de genièvre, etc. (1).

Les éloges les plus pompeux et la recommandation des deux grands souverains de l'époque ne suffirent pas pour maintenir le règne du gayac. Dès 1546, Fracastor, écrivant son traité en prose sur les maladies contagieuses, prétendait qu'il en fallait donner la décoction à la plus forte dose et pendant un plus grand nombre de jours que dans les premiers temps. Matthiolo tenait à peu près le même langage. Le gayac tomba enfin dans le discrédit. C'est vers ce temps (1536 ou 1537) que fut apportée en Europe la racine de squine. Cette racine, dont usa l'empereur Charles-Quint, comme le rapporte A. Vesale (2), remplaça peu à peu le bois de gayac. Vinrent ensuite la racine de salsepareille et le bois de sassafras; puis on reconnut bientôt que toutes ces plantes possédaient des vertus analogues, et on finit par les administrer sous le nom de *décoction des bois sudorifiques*. Cependant la méthode rigoureuse qu'on employait tout d'abord ayant paru offrir quelques inconvénients chez les malades d'une constitution faible, une nourriture plus abondante fut permise, la sudation fut diminuée; mais avec les inconvénients cessèrent les vertus thérapeutiques du remède. La notoriété du gayac et des bois sudorifiques ne tarda pas à décroître. En 1564, A. Fracanziani avoue de bonne foi que la maladie s'étant rendue difficile et opiniâtre à guérir, beaucoup de médecins très-habiles ont été obligés de revenir aux onctions mercurielles depuis deux ans. Dans le xvii^e siècle, le gayac était encore en usage; mais les médecins du xviii^e siècle,

(1) Voy. Brassavole, Jean de Léon, J. Scaliger.

(2) *De radice chinæ, Epistola* 1556 (*Aphrod.*, t. 1, p. 586).

à l'exception d'un petit nombre, le délaissèrent à peu près complètement pour recourir au mercure. Astruc déclare, après beaucoup d'autres, que la décoction des bois sudorifiques n'est susceptible de guérir que les maladies vénériennes locales et commençantes, et dès lors le mercure est remis en honneur.

Relativement aux divers traitements, les médecins, qui tenaient compte de la vigueur de leurs malades, n'avaient pas toujours recours aux remèdes les plus énergiques; les individus faibles et débiles étaient mis à l'usage de certains végétaux. On s'adressait aux résineux, à l'encens, à la myrrhe, au souchet, à l'écorce de cannelle, etc. Plus tard, la saponaire fut vantée par Sennert, Bartholin et Stahl. La gratiole, la douce-amère, la germandrée, l'hysope, le dictame blanc et beaucoup d'autres plantes ont reçu des éloges plus ou moins mérités. Kalm et Bertram ont vanté la racine de cardinale bleue (*Lobelia siphilitica*), Russell et Cullerier ont fait l'éloge du bois-gentil (*Daphne mezereum*). Cirillo attribue de grands avantages au citron qu'avait déjà célébré Fracastor (1). Il prétend qu'il a été témoin de cures nombreuses opérées par les limons, les oranges, fruits dont il vaut mieux conseiller aux malades l'abus que la trop petite quantité. Certes, il n'est guère possible de contester les avantages et l'utilité de ces différentes substances; mais, à notre avis, elles ne sont que de faibles adjuvants.

TRAITEMENT PAR L'OPIMUM ET LES SUBSTANCES OXYGÉNÉES.

Dans un livre écrit en 1661, Simon Pauli rend compte d'un cas de guérison de syphilis obtenue par l'opium; mais ce fait resta oublié, et c'est vers la fin du XVIII^e siècle seulement que l'opium acquit tout à coup une certaine célébrité dans le traitement de la syphilis. En 1779, Grant et Michaëlis, médecins des armées anglaises en Amérique, prétendirent avoir obtenu de grands succès de l'emploi de ce médicament pour combattre la même maladie (2). Plusieurs médecins anglais (3), suédois (4) et allemands (5) ne tardèrent pas à en faire usage, et parurent également satisfaits de ses effets thérapeutiques. Convaincus que les propriétés de l'opium étaient restées inconnues parce qu'on avait administré ce médicament avec trop de timidité, les médecins partisans de cette médication commençaient, en général, par faire prendre 5 grains (0^{sr},2655) d'opium par jour, puis ils en augmentaient peu à peu la dose pendant trois ou quatre mois, au point de la porter jusqu'à 50 grains (2^{sr},655) dans les vingt-quatre heures. Dans ces conditions, le sommeil était prolongé, il y avait quelquefois un assoupissement dont il était aisé pourtant de tirer les malades; le

(1) Sed neque carminibus neglecta nostris
Hesperidum decus, et Medarum gloria citre
Sylvarum.
Ergo ubi nitendum est cæcis te opponere morbi
Seminibus, vi mira arbor Cythereia præstat.

(2) On trouve la relation de ces succès dans les *Medical Communications*.
(3) Voyez Cullen, *Materia med.*, t. II, p. 354. — Pearson, *Observat. on the effect of various articles of the materia medic. in the cure of lues venerea*. London, 1800, p. 57.
(4) Cl. Tode, *Mémoires de la Société de médecine de Copenhague*, t. I, p. 424.
(5) Tuisinck, *De opii usu in syphilitide observatis probato*. Leyde, 1785. — Franck, dans sa traduction de Weikard sur la doctrine de Brown,

ventre conservait d'ordinaire sa liberté, mais le plus souvent survenaient une sueur fétide fort abondante et un écoulement considérable d'urines muqueuses. Gherardini (1), Richter, J. Pasta (2) et quantité d'autres praticiens célèbres ne recomurent aucun résultat avantageux à l'opium, si ce n'est toutefois pour calmer certaines douleurs qui résistent au mercure; en conséquence, l'usage exclusif en fut cessé.

Vers la fin du siècle dernier, on fit servir au traitement de la syphilis certaines substances oxygénées, et principalement l'acide nitrique. Persuadé que le mercure n'avait d'action qu'autant qu'il était à l'état d'oxyde, Girtanner s'imagina que les propriétés de ce métal résultaient de sa grande facilité à abandonner son oxygène aux substances animales. Partant de cette idée, Scott de Bombay et Alyon de Paris, puis Rollo, Cruikshank (3), chirurgiens militaires anglais, pensèrent qu'il n'y avait rien de mieux que de traiter la syphilis par les préparations oxygénées; aussi les employèrent-ils à la fois *intus et extra*. Malgré une vogue d'assez courte durée, la médication oxygénée n'a peut-être pas été entièrement dépourvue de succès; elle semble du moins avoir contribué à la guérison de quelques cas de syphilis avancée. Pourtant, on s'aperçut bientôt que les substances oxygénées n'avaient qu'un avantage médiocre, et que la théorie en vertu de laquelle on les prescrivait n'était pas fondée. Subissant le sort de bien d'autres agents médicamenteux, elles tombèrent dans l'oubli, mais non toutefois dans un oubli complet, car nous les voyons reparaitre de temps à autre, et nous dirons plus tard quel parti on peut tirer des acides, et particulièrement de l'acide nitrique, dans le traitement de certaines lésions viscérales consécutives à la syphilis.

TRAITEMENT PAR LE MERCURE.

Le mercure, tombé dans le discrédit après l'essai qui en fut fait par les premiers syphiligraphes, ne fut pas pour cela entièrement abandonné. Nicolas Massa, Thierry de Hery et plusieurs de leurs contemporains continuèrent de le prescrire. J. de Bethencourt (4) traita par ce moyen l'épidémie vérolique de Rouen (5). Alp. Ferri (6) (1538) voulait qu'après avoir employé vainement le bois saint, on en vint aux frictions mercurielles, et Fallope (7), racontant qu'un jeune homme dont la syphilis avait résisté à tous les remèdes étrangers avait été guéri par un empirique, ajoutait: « Je me sers du mercure dans les véroles rebelles et

(1) Gherardini, Appendice à sa traduction italienne du *Traité des maladies vénériennes* de Fabre.

(2) Pasta, *Nuove Ricerche della facoltà dell' oppio nelle malattie veneree*. Bergamo, 1788, in-8°.

(3) Cruikshank, *An account of two cases of the diabetes mellitus by J. Rollo; with the results of the trials of various acids and other substances in the treatment of the lues venerea*. London, 1797, trad. franç. par C. Ph. Alyon. — Comparez: Th. Beddoes, *On the Effects of the nitrous acid in the venereal diseases*, 1797. — Adam Schmidt, *Beiträge zu den Resultaten der Versuche mit der Salpeter-saure bei syphilit. Krankheiten*. Wien, 1802.

(4) J. de Bethencourt, *Nova pœnitentialis quadragesima*, etc. Parisiis, 1557.

(5) Dans un poème satirique composé par Georges Summaripa, praticien de Vérone, il est déjà question de l'emploi du mercure dans la syphilis en 1496.

(6) Alp. Ferri, *De ligno sancto liber (Aphrodis.)*, t. I, p. 404.

(7) Fallope, *Lib. de morbo gallico*, cap. 67.

désespérées, surtout lorsque j'ai essayé les autres moyens. » C'est ainsi que peu à peu les avantages de cet agent sur les préparations végétales furent reconnus.

D'abord le mercure fut employé uniquement à l'extérieur ; il y avait plusieurs manières de s'en servir, savoir : en emplâtre ou cérat, en lavage, en onguent ou liniment (méthode des frictions), en parfums (méthode des fumigations). Dans la matière de l'emplâtre ou cérat mercuriel, il entra le mercure éteint à la dose d'un sixième ou d'un huitième, des graisses et de la cire. Proposés par Angelus Bologninus, les emplâtres fort vantés de J. de Vigo, dont le nom est resté à l'un des plus fameux, tombèrent rapidement en désuétude à cause de l'irritation cutanée qui était la conséquence obligée de leur emploi. Les lavages mercuriels se composaient, d'après Augier Ferrier, l'un des premiers qui en aient parlé, de drogues dessiccatives et de sublimé corrosif dissous dans l'eau distillée (2 onces par 5 ou 6 livres d'eau distillée). Le sublimé servait aussi à laver et à frotter dans un lieu chaud toutes les parties du corps, excepté la poitrine, la tête, l'estomac et les aisselles, et cela pendant dix jours, une, deux ou trois fois le jour, suivant les forces du malade et autres conditions. Mais, de même que les emplâtres, les lavages ne tardèrent pas à être regardés comme dangereux, et ils furent bannis de la thérapeutique. Le mercure éteint à la dose d'un sixième ou d'un huitième constituait la base de l'onguent, auquel on mêlait des graisses, des huiles de camomille, de rue, etc., du styrax, de la litharge, du soufre vif, etc. L'onguent une fois préparé, on en frottait les jointures, les membres jusqu'aux aisselles ou aux aines, et même le tronc, à l'exception toutefois du ventre et de la poitrine; on réitérait les frictions jusqu'à la salivation, qui trop souvent prenait de grandes proportions et causait des ravages considérables.

Les fumigations, employées à la même époque, produisaient des accidents du même genre entre les mains malhabiles ; mais il faut dire qu'elles avaient l'approbation de Massa, de Rondelet, etc. Elles étaient de deux sortes, les unes bénignes, les autres malignes, suivant la qualité des drogues dont on les composait. Les premières contenaient des matières grasses et résineuses, des baumes. Les autres étaient faites avec les mêmes substances, auxquelles on ajoutait de l'arsenic ou des préparations mercurielles, telles que le cinnabre, le précipité rouge, le turbith minéral ou même le sublimé corrosif. Ces drogues pilées séparément et réduites en poudre très-fine étaient employées de deux façons, en forme de poudre dont on répandait quelques pincées sur des charbons, et en forme de pastilles ou de trochisques dont on usait de la même manière. Le malade qui devait être soumis à la méthode des fumigations était d'abord saigné et purgé, puis on le plaçait nu dans une espèce de pavillon bien chauffé et nommé communément l'*archet*. On mettait à ses pieds un réchaud plein de braise, et par un trou fait exprès on y jetait à diverses reprises quelques trochisques ou tablettes de parfums, de façon qu'il fût exposé depuis les pieds jusqu'à la tête à la fumée qui s'en exhalait, jusqu'à ce qu'il suât abondamment. Si par hasard on voyait qu'il fût près de se trouver mal, on tâchait de prévenir la défaillance dont il était menacé, en lui faisant mettre la bouche à un trou pratiqué à cette intention, ou respirer un air pur et frais par un tuyau dont le bout sortait au dehors. Les malades étaient tenus plus ou moins long-

temps sous l'archet, suivant le degré du mal, la violence des symptômes et l'état des forces; la fumigation durait une heure, une demi-heure ou trois quarts d'heure. Sitôt retiré de l'étuve, le malade était placé dans un lit bassiné, et on le recouvrait bien pour le faire suer abondamment, pendant une heure ou deux ; après quoi, l'ayant essuyé, on lui donnait un verre de vin à boire, et au bout de deux heures on lui servait à manger. On pratiquait d'ordinaire ces sortes de fumigations tous les jours, ou seulement de trois en trois ou de quatre en quatre jours, eu égard à la violence de la maladie et à l'état des forces ; on les réitérait six, sept, huit ou neuf fois, jusqu'à ce que la salivation ou le flux de ventre parût, ou que les symptômes de la maladie disparussent entièrement.

Vers l'année 1535 seulement, Pierre-André Matthiolo osa le premier donner le mercure à l'intérieur ; il l'administrait sous forme de précipité rouge, précipité *per se*, oxyde rouge, deutoxyde de mercure. Bientôt cet agent fut employé sous forme de mercure cru et devint la base des fameuses pilules de Barbe-rousse dont François I^{er}, dit-on, se servit l'un des premiers en France (1540) ; puis, avec les découvertes chimiques, on vit surgir successivement le mercure doux (*aquila alba*, *calomelas*, protochlorure de mercure), l'*æthiops minéral* (sulfure noir de mercure), le précipité blanc (nitrate de mercure), etc., etc. Cette fois encore, médecins et empiriques surtout se livrèrent à des excès regrettables ; convaincus que la salivation était chose nécessaire, le prix du salut, la seule voie d'élimination du virus, ils cherchaient avant tout à la produire.

Ce fut en 1718, dit Yvaren (1), c'est-à-dire deux cent quatre-vingt-quatre ans après l'apparition de la syphilis, que Chicoyneau, chancelier de l'Université de Montpellier, s'efforça de démontrer l'inutilité de la salivation et de lui substituer, dans la cure complète de la maladie, la méthode dite par *extinction*. Cette salutaire réforme ne triompha à Paris que longtemps après, et il s'est à peine écoulé soixante ans depuis qu'elle est devenue la règle commune. Cependant, malgré l'emploi de doses plus modérées, le traitement mercuriel ne fut point encore cette fois à l'abri de toute réaction. Les mercurialistes Vigo, Fracastor, Brassavole, Massa, Botal, Rondelet, etc., et les antimercuralistes Torella, Montanus, Fernel, Fallope, Tomitanus, etc., reparaissent sous des noms différents. Les incertitudes thérapeutiques du xvi^e siècle se représentent au xix^e siècle comme pour attester notre ignorance et nos faibles progrès. Les observations intéressantes de quelques médecins anglais, les attaques passionnées de Broussais contre la spécificité morbide de la syphilis, les craintes un peu exagérées des préparations mercurielles vinrent, au commencement de ce siècle, remettre sur le tapis la question du traitement de la syphilis sans mercure et faire douter des bons effets de l'emploi des mercuriaux.

Le traitement sans mercure fut une sorte de révolution dans l'histoire de la syphilis, et à ce point de vue il mérite de fixer notre attention. C'était l'époque

(1) *La Syphilis* de Jérôme Fracastor, trad. fr. Paris, 1847. — Voyez, concernant l'histoire de l'emploi du mercure contre la syphilis, Virchow, *Zur Geschichte der Quecksilber Behandlung in der Syphilis* (Archiv, t. XIX, p. 238).

où les idées de Balfour, Hunter, Adams, Carmichael, touchant la pluralité du virus, commençaient à prendre racine en Angleterre. La France était en guerre avec l'Espagne; le docteur Fergusson, chirurgien de l'armée anglaise en Portugal, ayant eu l'occasion d'observer dans les grands hôpitaux de ce pays, remarqua que le traitement mercuriel était fort peu en usage chez les vénériens. Les ulcères primitifs n'étaient combattus que par des moyens locaux, et c'était seulement dans la pratique civile qu'on associait quelquefois aux topiques la décoction des racines ou autres moyens semblables. Les affections de la gorge n'étaient traitées qu'avec des gargarismes irritants, et souvent elles guérissaient aussi vite que les chancres. On n'avait enfin recours au mercure à l'intérieur que dans les affections des os; mais celles-ci étaient fort rares, et la plupart du temps si légères qu'on les considérait comme rhumatismales et qu'on les guérissait par de légères doses de calomélas, de poudre de Dower, de gayac, par les bains chauds, etc. La maladie, toutefois, montrait plus d'intensité chez les Anglais, ce à quoi paraissait surtout contribuer un état fébrile causé par la chaleur inaccoutumée du climat, la débauche et les excès de tous genres. La maladie, chez ces derniers, prenait presque toujours un caractère phagédénique, elle débutait par une violente inflammation avec fièvre, et elle exigeait un traitement actif et surtout antiphlogistique. Ces diverses circonstances remarquées par Fergusson le conduisirent à supposer, ou que les végétaux ont des propriétés antisiphilitiques plus prononcées dans les climats chauds que dans les climats froids, ou que la maladie s'est tellement adoucie en Portugal qu'elle peut s'épuiser d'elle-même après avoir accompli une certaine évolution. Ce chirurgien, d'ailleurs, constatait la même bénignité relative touchant la petite vérole. Bien que convaincu de la guérison de la syphilis sans traitement mercuriel, Fergusson (1) ne pensa pas que ce qui se passait en Portugal pût être applicable à l'Angleterre; mais ses observations firent germer l'idée du traitement de la syphilis sans mercure. Les observations de Thomson (2), Rose (3), Guthrie (4), ne tardèrent pas à démontrer la possibilité de la réussite d'un traitement non mercuriel. Thomson traita tous les malades qui lui étaient confiés, tant à l'hôpital qu'en ville, à l'aide des antiphlogistiques et des topiques adoucissants, et il remarqua qu'un dixième seulement de ceux qui étaient soumis à sa méthode présentaient des accidents consécutifs. Rose n'observa de symptômes constitutionnels que sur un tiers de ses malades traités sans mercure. Il ne vit jamais survenir de caries, et jamais la maladie ne lui montra cette transition uniforme et non interrompue d'un symptôme à un autre, caracté-

(1) Fergusson, *Observ. on the venereal disease in Portugal* (*Medico-chirurgical Transact.*, 1813, t. IV).

(2) Jean Thomson, *Obs. on the treatment of Syphilis without mercury*. Edinbourg, 1817.

(3) Thomas Rose, *Obs. on the treatment of Syphilis with an account of several cases of that disease in which a cure was effected with the use of mercury* (*Medico-chirurgical Transact.*, 1817, t. VIII).

(4) G. Guthrie, *Obs. on the treatment of the venereal diseases without mercury* (*Med.-chir. Transact.*, t. VIII). — Comparez : Jacques Bartlet, *Dissert. med. inaug. de syphilitis tractatione sine hydrargyro*. Edinbourg, in-8°. — J. Hennen, *Principles of military Surgery, comprising observations of the arrangement, police, and practice of Hospitals, and of the history, treatment and anomalies of Variola and Syphilis*, 2d. edit. Edinbourg, 1820, in-8°. — S. Hill, *On the simple treatment of syphilis* (*Edinburg med. and Surg. Journal*, sept. 6, 1822).

rière de la syphilis à laquelle on n'a pas opposé de mercure. Les observations de Guthrie s'accordèrent, quant au fond, avec celles de Rose; la proportion des symptômes consécutifs lui parut encore moindre; mais il avoue n'avoir pu suivre longtemps ses malades.

D'un autre côté, sur 417 cas de syphilis traités sans mercure, Hennen observa 46 fois seulement des symptômes consécutifs. Un rapport médical sur l'armée anglaise par J. Mac-Gregor et W. Franklin est encore plus décisif; il nous apprend que, du mois de décembre 1816 au mois de décembre 1818, 1940 individus furent traités pour des ulcérations primitives du pénis. Dans ce nombre étaient compris non-seulement les ulcérations simples, mais aussi les chancres syphilitiques de Hunter. Or, sur ces 1940 malades, 96 seulement eurent des symptômes secondaires, et encore, sur ce chiffre de 96, 12 malades avaient pris du mercure pour des motifs particuliers consignés dans le rapport. Parmi ces 1940 individus atteints d'ulcérations primitives, 65 furent soumis à un traitement mercuriel. Par conséquent, si l'on retranche du total les nombres 65 et 12, il reste 1863 cas dans lesquels il y eut guérison complète sans mercure. La durée moyenne du traitement fut de 21 jours pour les malades qui n'avaient pas de bubons, et de 45 jours pour ceux qui en avaient. Pendant les deux mêmes années, 2827 malades atteints d'ulcères de la verge furent traités avec le mercure; la moyenne du temps qu'ils mirent à guérir fut de 33 jours quand il n'y avait pas de bubons, et de 50 jours lorsqu'il y en avait : 51 d'entre eux furent atteints d'accidents secondaires.

Tandis qu'en Angleterre s'opérait cette révolution, en Amérique, Harris, Stevens et d'autres répétaient les mêmes expériences et arrivaient aux mêmes résultats. En France, où la doctrine physiologique commençait à s'établir, l'idée de traiter la syphilis sans mercure fut nécessairement bien accueillie. Jourdan, Broussais, Richond des Brus, Dubled, Bobillier, Desruelles et Devergie aîné s'en montrèrent les principaux défenseurs. Des publications nombreuses furent faites en faveur du traitement simple; mais les statistiques qui y sont consignées sont en général moins complètes que celles des médecins anglais. Comme en Angleterre, le repos, des applications émollientes, des soins de propreté, des boissons délayantes et un régime plutôt débilitant que tonique constituaient tout le traitement. En Allemagne, ce même traitement, d'abord appliqué par Brünninghausen (de Wurzburg), fut plus tard employé sur une plus grande échelle par le docteur Fricke (de Hambourg). Après avoir successivement fait usage des deux méthodes, ce médecin déclara que les symptômes étaient plus graves et la durée du traitement plus longue avec le traitement par le mercure. De même que les médecins anglais, le docteur Fricke tenait ses malades au lit; chacun d'eux recevait tous les jours 64 grammes de pain, 1425 grammes d'eau de gruau et six cuillerées de végétaux cuits (1). Chez les femmes ce régime était continué pendant toute la durée de la maladie; chez les hommes, au bout de quinze jours ou trois semaines, on augmentait un peu les aliments, à mesure que les symptômes diminaient d'intensité. Rarement une saignée générale était prescrite, mais on administrait tous les jours trois

(1) Voyez Graves, *Leçons de clin. médic.*, traduction franç. du docteur Jaccoud, 2^e édit., t. II, p. 572.